

# Gestion et repérage de la crise suicidaire

## Dates Session 1

Lundi 16 avril 2018  
Mardi 17 avril 2018  
Jeudi 13 septembre 2018

## Dates Session 2

Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018  
Mardi 2 octobre 2018  
Lundi 4 mars 2019

## Durée

3 journées soit 21h  
9h-12h30 et 13h30-17h

## Lieu

Session 1: Bourges  
Session 2: Baugy

## Coût pédagogique

Sans frais -financée  
par l'ARS Centre-Val  
de Loire

## Pré requis

Aucun

## Participants

21 maximum

## Présentation

La Région Centre connaît une surmortalité de 25% par rapport à la moyenne française, ce qui la place au 16ème rang du niveau national. Face à cette situation, des formations ont été élaborées depuis 2003, pour améliorer les compétences des professionnels par un repérage précoce des signes de souffrance psychique.

## Objectifs pédagogiques

Favoriser le dépistage des risques suicidaires pour une diminution du nombre de décès par suicide.

## Contenu

- Clarifier les "idées reçues" sur le suicide
- Améliorer les connaissances sur les données épidémiologiques concernant le suicide en France et en Région Centre (incidences, facteurs de risque, et populations à risques)
- Clarifier le modèle de la crise suicidaire en situant les différentes phases du processus suicidaire et les modalités d'intervention d'urgence
- Découvrir et utiliser une grille d'évaluation de la crise suicidaire selon les degrés de : risque, urgence, dangerosité (RUD)
- Déterminer les critères de l'évaluation du risque suicidaire, risque, urgence, dangerosité (RUD)
- Développer des techniques de conduite d'entretien de personnes en situation de risque suicidaire (empathie, écoute active, reformulation des sentiments,...)
- Améliorer les connaissances sur les comportements et crises suicidaires spécifiques aux adolescents et jeunes adultes, personnes âgées, personnes endeuillées,

## Public

### Tout professionnel :

De santé: médecins, gériatres, psychologues, infirmières....

De l'éducation: enseignants, CPE, ...

Des ressources humaines...


Des secteurs: sanitaire, social, éducatif, Jeunesse et Sports, Judiciaire, entreprises, association intervenant auprès d'un public...





# Le formulaire d'inscription

 **Inscription en ligne (menu Former) sur le site [www.codes18.org](http://www.codes18.org)**

 Si vous avez des difficultés à vous inscrire en ligne, vous pouvez retourner ce formulaire, au plus tard 15 jours avant le 1er jour de formation au CODES du Cher: 17, allée René Ménard – 18000 BOURGES  
ou par courriel à [codesducher@wanadoo.fr](mailto:codesducher@wanadoo.fr)

Intitulé de la formation : .....

## PARTICIPANT

Nom : . Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. :

Mail :

## STRUCTURE

Dénomination sociale et adresse de la structure : .

.....  
.....  
.....

Tél.:

Mail : .

## ORGANISME DE PRISE EN CHARGE

Organisme à facturer (si différent de la structure) : .

.....  
Adresse : .....

 **En cas de frais pédagogiques de la formation, votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception du règlement.**

